La rascasse volante, Pterois volitans

Temps de lecture : 2 min



Nom commun : La rascasse volante

Nom latin : *Pterois volitans*

Famille : Vertébrés | Poissons osseux

38 cm maximum

Océans Indien et Pacifique

10 ans maximum

Petits poissons, crevettes, crabes

Espèce en danger ?

Depuis 2015, la rascasse volante est classée dans la **catégorie « préoccupation mineure » de la liste rouge des espèces menacées de l'UICN** (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Cette espèce n'est pas référencée dans **la CITES**, la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.



© Alexander Vasenin, CC BY SA 3.0

Restons vigilants !

La rascasse volante n'est pas directement menacée mais les magnifiques récifs coralliens dans lesquels elle vit sont eux en danger :

- En effet, il arrive que les pêcheurs abîment les récifs coralliens avec les outils de pêche.
- Des touristes indélicats cassent des coraux pour les garder en souvenirs de leurs vacances.
- Parfois, des plongeurs maladroits brisent aussi les coraux.
- Le réchauffement des océans, dû à la pollution liée aux activités humaines, entraîne la mort des coraux.

Si l'écosystème de la rascasse volante est menacé alors elle aussi risque d'être un jour en danger car il n'y aura plus les coraux pour l'abriter.

Le saviez-vous ?

La rascasse volante chasse le soir. Elle écarte ses grandes nageoires afin de pousser sa proie dans un coin, au pied d'un caillou contre un récif. Une fois bloquée, la rascasse la happe d'un seul coup en ouvrant brusquement sa grande gueule.

La rascasse volante a des épines dorsales venimeuses : qui s'y frotte, s'y pique ! Le poison est très douloureux.



© La Cité de la Mer